

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 mai 2024
Salle du conseil**

Procès-verbal

Date de convocation : 7 mai 2024

Étaient présents : Philippe BERNARD, Maire ; Agnès BOISSON, Thierry CHAUVIGNÉ, Marie-Geneviève BOISSINOT, adjoints ; Laurent BOSSOREIL, Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Olivier TURLAIS.

Absents : Dominique MARTIN, adjoint, excusé, donne son pouvoir à Marie-Geneviève BOISSINOT ;

Gladys RÉVEILLÈRE, excusée, donne son pouvoir à Édith GOUJON.

Secrétaire de séance : Damien CHARBONNIER.

Le PV du 18 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

1) Mutuelle communale, après réflexion suite à l'exposé lors de la séance du 18 avril dernier, le conseil municipal accepte de signer une convention avec GROUPAMA sur les assurances complémentaires solidaires. Une réunion publique sera programmée pour informer le public. Groupama prendra contact avec les usagers intéressés par cette mutuelle communale.

2) Régularisation foncière, pour le bornage des lots du lotissement la Fontaine 2, en 2019 des échanges de terrains ont été conclus sans soulte entre Mr et Mme GUILLET Christophe et la Commune. Il est nécessaire de régulariser la situation par un acte authentique notarial. La commune prendra en charge les frais notariés.

3) Rénovation énergétique de la Maison Commune de Loisirs Le Lys, le conseil décide de lancer un appel à concurrence pour le recrutement d'un maître d'œuvre pour mener les missions du projet de changement du système de chauffage de la salle MCL Le Lys. La lettre de consultation est envoyée à des entreprises ciblées ; la date limite de réception des dossiers est le 14 juin 2024 à 12h00. Le début de la prestation MOE est prévu début juillet 2024 pour une durée de 6 mois, et les travaux en 2025.

4) Réhabilitation d'une maison en Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M), après la validation de continuer ce projet lors du conseil municipal du 12 mars dernier et en accord avec les assistantes maternelles de la Maison des Lucioles sur le montant du loyer modéré, l'appel d'offres à la concurrence est lancé sur la plateforme demat.centraledesmarches.com pour la Mission de Maîtrise d'œuvre. La date limite de réception des plis est fixée au 3 juillet 2024 à 12h00.

5) Aménagement d'une piste cyclable RD 169, l'appel d'offres à la concurrence pour ce marché de travaux est lancé sur la plateforme demat.centraledesmarches.com. Les entreprises ont jusqu'au 25 juin 2024 à 12h00, date limite pour déposer leurs plis.

6) Dépôts sauvages : les agents municipaux sont souvent confrontés à ramasser sur le territoire des déchets sauvages. Le conseil municipal décide d'établir un arrêté pour appliquer une tarification à l'encontre des usagers déposant des sacs dans la nature ou sur des sites communaux :

- dépôt de déchets ou gravats < 1m3 = 200 €
- supplément par m3 = 500 €
- déplacement par véhicule municipal = 100 €
- taux horaire agent = 23,50 € (actualisation 1 fois par an).

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

♦ **Employés municipaux** : l'agent technique Mme Marie-Christine BRIAND prend sa retraite au 1^{er} octobre 2024. Pour prévoir son remplacement, la commission se réunira le 12 juin prochain pour déterminer le profil du poste à pourvoir.

- ♦ **Espaces verts** : - au jardin public : refaire un terrain de pétanque et n'en garder qu'un seul, le deuxième en trop mauvais état ;
- remplacement de la haie de l'école : toujours en attente du devis de l'Ets Saulaie ;
- cimetière : des cyprès sont malades, voir pour un traitement ou le remplacement.
- ♦ **Voirie** : devis de réfection des chemins non revêtus à valider par Cholet Agglomération (Chemin de la Croix des Martyrs, Chemin du Puy aux Moines, Chemin du Bois Brulé, Chemin des Quarts, Chemin des Ormeaux).

Affaires diverses :

- ♦ **Arbres centenaires** : Montilliers Patrimoine en entente avec l'EHPAD du Prieuré ont le projet de planter des arbres pour les centenaires dans le parc de la Maison de retraite.
- ♦ **Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue »** : budget prévisionnel 2024 déficitaire de 53 806 euros, des subventions sont demandées à Cholet Agglomération. Un dispositif local d'accompagnement ainsi qu'un comité technique sont mis en place pour analyser des pistes de réorganisations travaillées actuellement par l'association.
- ♦ **Rallye des coteaux du Layon** : l'association resollicite la commune pour le circuit de l'année prochaine.
- ♦ **Défilé des Vieux tracteurs du Lys** : l'association sollicite la présence des élus pour faire la police de la circulation lors du circuit le 2 juin.
- ♦ **Election européenne du 9 juin 2024** : planning des permanences à compléter.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le mercredi 19 juin 2024 à 20h30.